

était néanmoins au pouvoir, et fortement ancrée au pouvoir. Pour juger de la qualité du thé, il vous faut un échantillon; je vais vous donner un échantillon du statut de certaines personnes sous le régime de la présente loi.

L'honorable M. WEBSTER: Avez-vous l'échantillon sous la main?

L'honorable M. FOWLER: Non, je ne l'ai pas, mais je crois pouvoir citer le fait de mémoire. Un monsieur—et ceci n'est qu'un exemple entre plusieurs—a touché \$8,400 l'année dernière, et il n'est que commis de première division dans un des départements.

L'honorable M. CASGRAIN: Nommez-le.

L'honorable M. FOWLER: Son salaire, pour l'année précédente, était de \$3,600. Il a obtenu une augmentation de \$1,200, ce qui a porté son traitement à \$4,800; puis, il a touché \$1,200 d'arrérages. Comme je l'ai dit, il a obtenu une augmentation de quelque \$1,200; mais, non content de cela, il s'est adressé à la commission d'enquête. Cette commission d'enquête est une institution qui sert à pousser les gens qui croient ne pas avoir été suffisamment poussés. Ce monsieur faisait partie de la commission d'enquête et, par conséquent, il pouvait s'attendre à une certaine sympathie de la part des autres membres de la commission; et, bien qu'il reçût déjà un traitement raisonnable, ces messieurs, à sa demande, lui accordèrent quelque \$300 de plus.

L'honorable M. BOSTOCK: Trois cents dollars par année?

L'honorable M. FOWLER: Oui par année. Mais il cumule également d'autres fonctions relatives à l'Etat; celles-ci lui rapportent \$1,000; ce qui porte son traitement total à \$8,400 pour l'année dernière—et je suis certain qu'il ne donne pas sa pleine valeur en retour de cette somme. Voilà un échantillon qui vous fait bien voir la réalité.

L'honorable M. ROCHE: Quelle somme de travail a-t-il faite?

L'honorable M. FOWLER: Je suis convaincu qu'il n'a pas fait pour \$8,400 de travail pendant tout ce temps.

L'honorable M. WEBSTER: Pouvez-vous nous donner le nom?

L'honorable M. CASGRAIN: Il n'avait pas le temps de travailler.

L'hon. M. FOWLER.

L'honorable M. FOWLER: Certainement non. Il travaillait tout le temps à obtenir son augmentation.

L'honorable M. WEBSTER: Ce nouvel expert qu'on doit nommer à Montréal sera-t-il choisi par la Commission du Service civil et payé par l'Etat aux mêmes conditions?

L'honorable M. FOWLER: Puisqu'il avait à faire une besogne requérant beaucoup d'adresse et de connaissances et que cet homme touchait \$8,400 sans avoir d'adresse ni de connaissances dans aucune branche, je me figure qu'un individu qui peut établir la différence entre un bon et un mauvais fromage devrait toucher au moins \$12,000.

Voici maintenant que la Commission du Service civil a cru qu'elle ne possédait pas dans son sein un personnel capable d'organiser les départements de manière à atteindre le plus haut degré d'efficacité. Elle s'est donc adressée aux Etats-Unis et a fait venir de ce pays un certain nombre d'ours mal léchés, des gens qui, s'ils possédaient des connaissances et des aptitudes, avaient certainement une faculté particulièrement bien développée et cette faculté consistait à cacher toute apparence du fait qu'ils possédaient ces connaissances et ces aptitudes. Non seulement avaient-ils la faculté de dissimuler toute apparence de savoir, mais ils possédaient aussi la faculté de dissimuler les effets. Ils ont été incapables d'obtenir ces effets. J'ose affirmer, et personne de ceux qui sont au courant n'osera me contredire, que le service intérieur n'a jamais été aussi inefficace qu'il l'est aujourd'hui. Que découvrons-nous? Nous découvrons aujourd'hui que le Service civil de la capitale est désorganisé au lieu d'être organisé. Nous découvrons que le Service civil tente de dicter à ses employeurs—le gouvernement actuel—ce qu'il doit faire ou ne pas faire. Il s'imagine être indépendant; il s'imagine que le Parlement ne peut rien contre lui, que son sort repose sur la Commission—sorte de monstre que le gouvernement entretient et qui finira par dévorer son maître. En tant qu'il s'agit des procédés dont use le gouvernement à l'égard du Service civil, permettez-moi de dire ici, honorables messieurs, que je ne pense pas qu'ils se recommandent à l'électorat de ce pays.

J'espérais qu'il se produirait un changement et que ce bill Spinney provoquerait ce changement. Quel tort fait le patronage politique? Quel mal accomplit-il? Je crois avoir suffisamment démontré qu'il n'y